

Réunion annuelle des familles

le 5 mars 2025

à Montauban de Bretagne

1. Intérim de direction et changement de directeur/trice

Du 23 juillet 2024 au 3 février 2025, Mme LE BORGNE a assuré l'intérim de direction des EHPAD de Bécherel et de Romillé. C'est une des raisons pour lesquelles l'AG des familles a été repoussée à début 2025.

A son tour, Mme LE BORGNE quittera son poste le 30 avril 2025. Il s'agit d'une nomination effectuée par la Ministère de la Santé, la publication du poste sera donc effectuée au journal officiel début avril pour une nomination en juillet 2025 après sélection du candidat/de la candidate par l'Agence Régionale de Santé et l'avis du Président du Conseil d'Administration. Le candidat/la candidate retenu.e aura 3 mois pour prendre ses fonctions – donc au plus tard en octobre 2025.

L'établissement bénéficiera d'un intérim durant cette période, un directeur/une directrice d'une autre structure assurera le suivi des affaires courantes (urgences et incontournables) une journée par semaine.

2. Point d'information sur les projets 2025

a. Projet d'établissement,

Le projet d'établissement est renouvelé en 2025 : il s'agit d'une programmation interne des actions que nous souhaitons mettre en œuvre et des politiques que nous souhaitons mener. Il doit respecter les obligations qui nous sont faites mais également de nouvelles orientations (par exemple, la spécialisation de chacun des deux sites de la Résidence).

Les actions et perspectives ont été travaillées en groupe en février et il sera validé par les instances en avril ou juin 2025. Un exemplaire sera mis à disposition à l'accueil mais pourra également être transmis aux familles par mail sur simple demande.

b. Travaux à Médréac

La Résidence les Menhirs nécessite la réalisation de travaux de stabilisation de ses fondations (injections de résine). Suite à une longue procédure d'expertise et de traitement du litige, l'établissement a été indemnisé par l'assurance et financera la majeure partie des travaux par ce biais. Un marché public sera lancé en mars/avril pour sélectionner les entreprises et les travaux interviendront aux beaux jours (obligation de météo clémente pour ce type de travaux !)

c. Evaluation externe

Elle est obligatoire depuis 2002 pour tous les établissements médico sociaux. C'est une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, l'objectif étant que tous les établissements aient une qualité suffisante.

A la résidence les Grands Jardins et la Résidence les Menhirs, elle se déroulera sur 3 journées à 2 ou 3 évaluateurs (société SOCOTEC) les 6, 7 et 8 octobre 2025.

- Des membres du Conseil de Vie Sociale, des personnels et l'équipe de direction interrogés
- Des résidents seront interviewés
- Ils seront volontaires, inscrit sur une liste établie à l'avance, leur consentement sera requis et ils ont le droit de renoncer à tout moment

3. CVS : membres représentants des familles et des Habitants.

Le Conseil de la vie sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement. Il est un lieu d'écoute, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers. Ainsi, chaque séance commence par les questions et remarques des représentants des résidents puis celles des familles et enfin les informations de la direction. De nouveaux membres ont été élus en septembre 2024. La photo des 3 représentants des familles est affichée à l'accueil.

4. Familéo

Créé à Saint Malo, il s'agit d'un service en ligne permettant aux résidents de recevoir des nouvelles de leurs proches sous forme de gazettes. Abonnés depuis mars 2020, nous distribuons les gazettes tous les lundis et recueillons de très nombreux retours positifs des résidents.

A travers le « mur établissement », les familles reçoivent également des photos (en individuel ou « de groupe »), les programmes d'animation, les menus et ou encore des informations plus institutionnelles.

Afin de respecter les droits des résidents, les prises de vue sont désormais encadrées par un formulaire « droit à l'image » proposé à l'admission ou lors du séjour. Il n'est humainement pas possible de recueillir un consentement écrit à chaque prise de vue comme l'exige la réglementation mais un formulaire a été validé par les instances. Afin d'être le plus transparent possible, ce formulaire peut également être co-signé par un proche.

5. Affichage entrée

Afin de présenter plusieurs documents administratifs importants, un tableau d'affichage est installé entre le salon d'accueil et le bureau de la direction.

Il est complété par des affiches sur les parois vitrées du secrétariat ou encore sur des claustras pour les informations moins réglementaires. N'hésitez pas à les consulter.

6. Animation

- **Espace cafétéria** : une machine à café et ses consommables sont disponibles au fond de la galerie, avant le salon de coiffure. Un affichage, présentant le concept et les tarifs, est situé sur le meuble. Les recettes sont versées à l'association d'animation de la résidence « Le Trèfle à 4 feuilles » et permettent de prendre en charge plusieurs sorties payantes, en sus du budget alloué par la résidence.
- **Association du Trèfle à 4 feuilles** : il s'agit de l'association d'animation intervenant au sein des 2 résidences. 62 bénévoles aident l'équipe – parfois ponctuellement, parfois régulièrement. Une formation d'une journée leur est proposée annuellement.

Le dépliant de présentation est disponible sur demande.

Le bilan d'activité 2024 également. Une famille suggère de l'intégrer en PJ à un message aux familles.

- **Tour de France** : passage en 2025 à Montauban le 12 juillet – passage rue de Romillé : un repas galette et l'installation de résidents aux premières loges sera réalisée.

7. QUESTIONS DES FAMILLES

- **Etat financier de la Résidence ? Impact sur les effectifs ? Les déficits sont-ils cumulés ?**

Le résultat 2024 s'avère moins catastrophique que les autres années mais demeure préoccupant pour l'avenir. Les pistes d'économie suivies ont porté en partie leurs fruits (renégociation de marchés ou contrats, sobriété énergétique, diminution des quantités de fournitures achetées ou report de certains projets d'achats...) sur la partie « achat de biens et services ». Pour l'instant, aucune mesure d'économie n'a pesé sur les remplacements des personnels soignants – mais si la situation se dégrade, il sera nécessaire d'en passer par là.

Oui, les déficits se cumulent d'année en année.

- **Y a-t-il des travaux prévus sur le site de Montauban ? Quand le report des sonnettes sera remis en fonctionnement ?**

Il existe une liste de travaux nécessaires et prévus à Montauban (volets roulants, rénovation de salles de bains et peintures ou changement de certains sols, achat de lave-vaisselles etc...). La liste est longue mais le budget est trop juste aujourd'hui – nous priorisons les achats incontournables (remplacement du système de report des appels malades etc.) pour éviter un trop gros déficit.

- **La prestation restauration : y a-t-il des choses de prévues pour l'améliorer ?**

Nous travaillons à une amélioration continue mais nous sommes limités budgétairement pour aider l'équipe à mettre en place de nouvelles mesures, parfois bien identifiées mais nécessitant une intervention extérieure payante ou du temps dédié. Les « comités menu » permettent de faire remonter les souhaits des résidents, il existe un repas où le menu est décidé par le résident et l'équipe d'animation complète en organisant des « repas galette » par exemple, où il est possible de préparer une galette à l'oeuf, ce qui n'est pas possible en restauration collective.

- **Des familles trouvent que le port du badge n'est pas suffisamment développé et que cela gêne la reconnaissance ou l'identification des professionnels**

Mme LE BORGNE confirme que c'est une problématique et qu'il faut régulièrement répéter aux professionnels de porter leur badge. En effet, nous devons être bien identifiés par les visiteurs.

- **Une famille indique que le volet de sa mère n'avait pas été remonté un week-end et que le personnel avait indiqué que cela représentait une charge de travail -trop-importante**

Après vérification, il s'agit en fait d'une chambre comprenant 3 volets manuels pour 3 fenêtres différentes, soit plus qu'une fenêtre classique. Le plus petit des 3 volets – sur la fenêtre non principale, n'est donc pas remonté tous les jours.